

**Modèles :** MDPH180244, MDPH180364, MDPH180484, MDPH180604,  
MDPHK-05, MDPHK-10, MDPHK-15, MDPHK-20

Cette garantie non transférable prévoit une couverture totale de 10 ans sous garantie limitée.

Cette garantie s'applique à toutes les unités installées dans des résidences occupées par leur propriétaire, des résidences multifamiliales et des applications commerciales limitées nécessitant une alimentation électrique monophasée.

Les modèles des unités énumérés ci-dessus sont garantis par « MRCOOL » contre les défauts matériels et de fabrication dans le cadre d'une utilisation et d'un entretien normaux, selon les modalités suivantes d'entretien, tel que prévu ci-dessous :

**MRCOOL offre au propriétaire initial une période de garantie non transférable de dix (10) ans sur le compresseur et de dix (10) ans sur toutes les pièces et dix (10) ans sur la main d'œuvre (les 90 premiers jours de la garantie sur la main d'œuvre sont à la charge de l'entreprise d'installation) à l'utilisateur final initial. La garantie sur la main-d'œuvre, les pièces et le compresseur est fournie à l'utilisateur final initial sous réserve des conditions et limitations suivantes :**

La présente garantie **CESSE** lorsque l'unité est retirée de l'endroit où elle a été initialement installée.

Cette garantie **NE S'APPLIQUE PAS** à, et aucune garantie n'est offerte par **MRCOOL**, à toute unité qui **N'A PAS** été achetée auprès d'un revendeur autorisé et installée conformément à tous les codes, politiques et exigences de licence fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

La période de garantie des pièces et du compresseur commence à la date de l'installation initiale. La garantie sur la main-d'œuvre commence le quatre-vingt-onzième (91) jour suivant la date d'installation initiale. Si cette date ne peut être vérifiée, la période de garantie commence trois (3) mois après le mois d'achat.

Notre responsabilité se limite à la fourniture de pièces de rechange, sans frais, pour remplacer toute pièce qui s'avère défectueuse en raison d'un défaut de fabrication ou de matériaux dans le cadre d'une utilisation et d'un entretien normaux. S'il est constaté et vérifié que la pièce est défectueuse en raison d'un défaut de fabrication et qu'elle survient alors que l'unité est couverte par la garantie limitée de 5 ans sur la main-d'œuvre, le coût en main-d'œuvre associé au remplacement de la pièce sera également couvert par la garantie limitée sur la main d'œuvre. Pour bénéficier de la garantie, la pièce défectueuse devra être retournée à un distributeur de produits de chauffage et de climatisation MRCOOL par un entrepreneur certifié ou agréé par la province ou le territoire. Toute pièce remplacée dans le cadre de la présente garantie n'est garantie que pour la durée restante de la période de garantie applicable à la pièce d'origine.

La présente garantie **NE S'APPLIQUE PAS** aux frais de transport, d'entretien, de diagnostic du système ou à tout autre coût associé au fonctionnement de l'unité. MRCOOL ne couvrira pas les coûts d'électricité ou de carburant, ni leur augmentation, pour quelque raison que ce soit, incluant l'utilisation supplémentaire ou anormale d'un chauffage électrique d'appoint. Cette garantie ne couvre pas le réfrigérant.

**Limite de garantie :** Le montant total des coûts de main-d'œuvre pour les réparations effectuées dans le cadre de toutes les réclamations faites en vertu du présent accord de service ne doit pas dépasser le prix d'achat du produit moins les taxes, ou Notre limite de garantie, le montant le moins élevé étant retenu. Si les paiements effectués pour les réparations sont globalement égaux au prix d'achat du produit, ou si nous remplaçons le produit par un produit neuf, reconstruit ou remis à neuf présentant des caractéristiques et des fonctionnalités égales ou similaires, nous n'aurons plus d'obligations au titre du présent accord de service. Pour plus de détails sur la limite de garantie, veuillez appeler le [844-518-2040].

MRCOOL **N'EST PAS** responsable de :

1. Tout dommage ou réparation nécessaire résultant d'une installation défectueuse ou d'une utilisation inappropriée.
2. Tout dommage résultant d'une inondation, d'un incendie, du vent, de la foudre, d'un accident, d'une atmosphère corrosive ou de toute autre condition indépendante de la volonté de MRCOOL.
3. Tout dommage ou réparation nécessaire résultant de l'utilisation de composants ou d'accessoires non compatibles avec cette unité.
4. Les unités installées en dehors des États-Unis et de ses territoires, ou du Canada.
5. L'entretien normal tel que décrit dans le manuel d'installation et d'utilisation, comme le nettoyage des serpentins, le nettoyage et/ou le remplacement du filtre ainsi que la lubrification.
6. Pièces ou accessoires non fournis ou non spécifiés par MRCOOL.
7. Tout dommage ou réparation nécessaire, résultant d'une utilisation, d'une maintenance, d'un fonctionnement ou d'un entretien inappropriés.
8. Tout dommage ou défaut de démarrage dû à une interruption et/ou à une mauvaise alimentation électrique.
9. Tout dommage causé par des tuyaux d'eau congelés ou brisés en cas de dysfonctionnement de l'appareil.
10. Toute modification de l'apparence de l'unité qui n'affecte pas ses performances.
11. Le remplacement des fusibles et le remplacement ou le réenclenchement des disjoncteurs.
12. Les unités utilisées dans des structures qui ne sont pas achevées.
13. Tout dommage ou réparation nécessaire résultant de l'utilisation de réfrigérant usagé ou recyclé.

Pour plus d'informations concernant la présente garantie, veuillez visiter le site [mrcool.com](http://mrcool.com)

**Modèles :** MDPH180244, MDPH180364, MDPH180484, MDPH180604,  
MDPHK-05, MDPHK-10, MDPHK-15, MDPHK-20

#### LIMITATIONS DE LA GARANTIE

Toute installation doit être conforme aux lois, réglementations, codes et ordonnances en vigueur.

Les produits achetés sur Internet ou par d'autres moyens électroniques doivent être installés par un installateur qualifié et l'installation doit respecter les protocoles d'installation de qualité de l'Air Conditioning Contractors of America (ACCA) ainsi que les instructions énoncées dans le manuel d'installation.

#### COMPOSANTS EXCLUS

Les composants suivants ne sont pas couverts par la présente garantie : armoires, pièces d'armoire, filtres à air, sécheurs, réfrigérant, courroies, câblage, fusibles, buses d'huile, accessoires de l'unité et toute pièce n'affectant pas le fonctionnement de l'unité.

#### ENTRETIEN DE L'APPAREIL

Votre nouvelle unité MRCOOL doit être correctement installée, utilisée et entretenue conformément aux instructions d'installation, d'utilisation et d'entretien de l'unité fournies avec chaque unité MRCOOL. Le fait de ne pas assurer l'entretien conformément aux instructions de MRCOOL annulera la présente garantie.

La présente garantie est fournie en remplacement de toute autre garantie, explicite ou implicite, notamment toute garantie implicite de qualité marchande et de conformité à un usage particulier. Que toute réclamation soit fondée sur une négligence ou un autre délit, une violation de garantie ou toute autre violation de contrat, ou toute autre théorie, MRCOOL LLC NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS CAUSÉS À DES BIENS PERSONNELS, INCORPORELS OU RÉELS, NI DES DÉPENSES RÉSULTANT DE L'INTERRUPTION DES ACTIVITÉS, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES PERTES DE PROFITS, LES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES DES SERVICES PUBLICS OU AUTRES. Certains territoires et provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, de sorte que l'exclusion ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous.